



Direction générale des ressources humaines et
des affaires juridiques
Service ressources humaines – AE/PM/ED
concours.epp@men.lu

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement secondaire, notamment l'article 6 ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 22 septembre 1992 déterminant les modalités des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 7 ;

Arrête :

Article unique : En français, le concours de recrutement comporte les épreuves de classement suivantes :

1. Trois épreuves écrites :

1) Une dissertation littéraire générale.

L'épreuve, d'une durée de quatre heures, est dotée du coefficient 1,5.

L'usage d'un dictionnaire monolingue est autorisé.

2) Une traduction en français d'un texte littéraire allemand en prose.

L'épreuve, d'une durée de trois heures, est dotée du coefficient 1.

L'usage de dictionnaires monolingue et bilingue français-allemand/allemand-français sont autorisés.

3) L'étude grammaticale d'un texte.

L'épreuve, d'une durée de trois heures, est dotée du coefficient 1,5.

L'étude portera sur tous les aspects de la langue française (emploi des temps et des modes, des adjectifs, de la subordonnée structure de la phrase, lexicque, etc.) selon les programmes de l'enseignement secondaire.

Ni dictionnaire, ni manuel de grammaire ne sont autorisés.

2. Une épreuve orale :

L'analyse et l'explication d'un texte littéraire.

L'épreuve, d'une durée d'une heure et demie pour la préparation et d'une demi-heure pour la présentation, est dotée du coefficient 2.

Les candidats pourront consulter les livres mis à leur disposition par le jury.

Luxembourg, le **08 NOV. 2021**

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse,



Claude MEISCH

Examen-concours pour l'admission au stage de l'enseignement postprimaire.

FRANÇAIS

Informations complémentaires en rapport avec le programme et le déroulement des épreuves.

1. La dissertation littéraire générale (épreuve écrite)

(durée 4 heures; coefficient 1,5; dictionnaire monolingue autorisé)

La dissertation littéraire à partir d'une citation aura une teneur générale. La citation en question ne portera ni sur un auteur, ni sur une œuvre particulière, ni sur une seule époque.

Il ne s'agira pas d'un simple exercice de reproduction de connaissances, mais dans un développement raisonné et structuré, la dissertation aura pour objet l'exposé et la discussion d'un problème littéraire général.

Le candidat devra être capable de dominer l'ensemble du sujet et de structurer sa pensée. Dans cet exercice, il sera servi par une bonne connaissance de l'histoire littéraire francophone la capacité de se référer avec précision à des auteurs, des œuvres et des courants littéraires et la connaissance des principes et des mécanismes des genres littéraires. L'étalage d'un savoir encyclopédique sans lien avec le sujet, le simple résumé d'œuvres, le recensement chronologique d'œuvres et de courants littéraires sont à bannir tout comme l'emploi d'un jargon pseudoscientifique.

Le jury tiendra compte dans son appréciation de la correction et de l'aisance de la langue.

2. La traduction (épreuve écrite)

(durée 3 heures; coefficient 1; dictionnaires monolingue et bilingue français-allemand/allemand-français autorisés)

Cette épreuve vise à contrôler l'aptitude du candidat à lire correctement et à transposer avec précision un texte imposé. Le candidat prouvera qu'il sait utiliser un dictionnaire avec discernement et qu'il maîtrise un lexique suffisamment riche et nuancé pour lui permettre de suivre de près l'original sans tomber dans un pénible mot à mot ni prendre des libertés indues avec le texte.

Les recherches en didactique montrent que l'apprenant transpose le savoir, les automatismes, les mécanismes acquis dans l'apprentissage d'une langue vers l'apprentissage de langues subséquentes. Dans le contexte luxembourgeois, il est fondamental que le futur professeur de français connaisse les interférences entre l'allemand et le français, pour pouvoir reconnaître l'origine de difficultés rencontrées par ses élèves qui ont appris l'allemand comme première langue étrangère. Pour pouvoir rendre ses élèves attentifs notamment aux germanismes à éviter, il faut que le professeur lui-même les reconnaisse et puisse proposer des alternatives.

3. L'étude grammaticale (épreuve écrite)

(durée 3 heures ; coefficient 1,5 ; ne sont autorisés ni dictionnaire, ni manuel de grammaire)

A partir de la session 2016/2017, l'épreuve grammaticale portera sur deux textes littéraires postérieurs à 1700 et de deux auteurs différents. La longueur totale des deux extraits ne dépassera cependant pas celle des textes uniques des années précédentes. Les candidats auront à traiter des points de détail et une question de synthèse.

L'épreuve de grammaire se présente sous forme de questions qui relèvent essentiellement de la morpho – syntaxe, mais qui peuvent également toucher des aspects sémantiques ou stylistiques des extraits à étudier.

Pour l'un des deux extraits, il y aura une question plus globale sur un aspect grammatical particulier (comme p.ex. l'emploi des temps, des adjectifs, de la subordonnée etc.) qui exige une approche plus synthétique, ainsi qu'une analyse et une présentation structurées du sujet.

Les questions portent sur tout ce qui, dans la langue française, peut faire l'objet d'un enseignement grammatical. La terminologie peut se référer à des grammaires plus traditionnelles comme le « Bon Usage », mais les candidats peuvent également s'inspirer de grammaires plus modernes comme la « Grammaire méthodique » de Riegel ou d'autres encore. Il est essentiel qu'ils sachent employer cet outil terminologique de manière cohérente et explicite.

4. L'analyse et l'explication d'un texte littéraire (épreuve orale).

(préparation 1,5 heure; épreuve ½ heure; coefficient 2); les candidats pourront consulter les livres mis à leur disposition par le jury)

Le candidat aura le choix entre deux textes littéraires (prose/théâtre ou poésie) de la littérature francophone des XVI^e – XXI^e siècles. Les textes seront suivis d'une ou de plusieurs questions directrices qui orienteront le candidat dans son analyse. Après cinq minutes, le candidat décidera lequel des deux textes il entendra présenter devant le jury. Le temps de préparation sera d'une heure et demie.

Les questions directrices guideront le candidat dans son analyse, mais il sera invité à ne pas limiter son explication aux réponses à ces questions qui ne devront constituer qu'un point de départ. Le candidat choisira lui-même la forme/structure de sa présentation.

La qualité de la présentation se mesurera à l'aune de sa clarté, de sa structure et de sa portée pédagogique. La performance orale, c'est-à-dire l'expression française, l'aisance, la diction et l'attitude ouverte face à l'auditoire, seront également des éléments essentiels de l'évaluation du candidat.

Le métier d'enseignant étant un métier de communication, des qualités telles que la clarté de l'exposé ainsi que le dynamisme de la présentation sont des atouts indispensables.

À la fin de la présentation, les membres du jury pourront demander des précisions sur certains points.

Exemples d'épreuves

**Concours de recrutement pour l'admission au stage pédagogique
de l'enseignement postprimaire**

Branche : Français

Dissertation littéraire (26 janvier 2016)

Expliquez et commentez l'affirmation suivante en vous référant à des exemples de la littérature française :

« La littérature est une introduction à la vie dans le monde, et en même temps le monde se reflète dans le livre. Il y a donc un va-et-vient entre la vie et la lecture. »

(Bernard Pivot)

**Concours de recrutement pour l'admission au stage pédagogique
de l'enseignement postprimaire**

Branche : Français

Traduction (28 janvier 2016)

Bernhard Schlink, *Der Vorleser*, 1995

Kapitel 3 :

Ich wußte den Namen der Frau nicht. Mit dem Blumenstrauß in der Hand stand ich unschlüssig vor der Tür und den Klingeln. Ich wäre lieber umgekehrt. Aber dann kam ein Mann aus dem Haus, fragte, zu wem ich wolle, und schickte mich zu Frau Schmitz im dritten Stock.

Kein Stuck, keine Spiegel, kein Läufer. Was das Treppenhaus ursprünglich an bescheidener, der Prächtigkeit der Fassade nicht vergleichbarer Schönheit besessen haben mochte, war längst vergangen. Der rote Anstrich der Stufen war in der Mitte abgetreten, das geprägte grüne Linoleum, das neben der Treppe schulterhoch an der Wand klebte, abgewetzt, und wo im Geländer die Stäbe fehlten, waren Schnüre gespannt. Es roch nach Putzmitteln. Vielleicht ist mir das alles auch erst später aufgefallen. Es war immer gleich schäbig und gleich sauber und gab immer den gleichen Putzmittelgeruch, manchmal gemischt mit dem Geruch nach Kohl oder Bohnen, nach Gebratenem oder nach kochender Wäsche. Von den anderen Bewohnern des Hauses lernte ich nie mehr kennen als diese Gerüche, die Fußabtritte vor den Wohnungstüren und die Namensschilder unter den Klingelknöpfen. Ich erinnere mich nicht, im Treppenhaus jemals einem anderen Bewohner begegnet zu sein.

Ich erinnere mich auch nicht mehr, wie ich Frau Schmitz begrüßt habe. Vermutlich hatte ich mir zwei, drei Sätze über meine Krankheit, ihre Hilfe und meinen Dank zurechtgelegt und habe sie aufgesagt. Sie hat mich in die Küche geführt.

Die Küche war der größte Raum der Wohnung. In ihr standen Herd und Spüle, Badewanne und Badeofen, ein Tisch und zwei Stühle, ein Küchenschrank, ein Kleiderschrank und eine Couch. Über die Couch war eine rote Samtdecke gebreitet. Die Küche hatte kein Fenster. Licht fiel durch die Scheiben der Tür, die auf den Balkon führte. Nicht viel Licht - hell war die Küche nur, wenn die Tür offenstand. Dann hörte man aus der Schreinerei im Hof das

Kreischen der Säge und roch das Holz.

(318 mots)

**Concours de recrutement pour l'admission au stage pédagogique
de l'enseignement postprimaire
Branche : Français
Epreuve de grammaire
(2 février 2016)**

Puis un jour, je me décidai à faire dire à Albertine que je la recevrais prochainement. C'est qu'un matin de grande chaleur prématurée, les mille cris des enfants qui jouaient, des baigneurs plaisantant, des marchands de journaux, m'avaient décrit en traits de feu, en flammèches entrelacées, la plage ardente que les petites vagues venaient une à une arroser de leur fraîcheur ; alors avait commencé le concert symphonique mêlé au clapotement de l'eau, dans lequel les violons vibraient comme un essaim d'abeilles égaré sur la mer. Aussitôt j'avais désiré de réentendre le rire d'Albertine, de revoir ses amies, ces jeunes filles se détachant sur les flots, et restées dans mon souvenir le charme inséparable, la flore caractéristique de Balbec ; et j'avais résolu d'envoyer par Françoise un mot à Albertine, pour la semaine prochaine, tandis que, montant doucement, la mer, à chaque déferlement de lame, recouvrait complètement de coulées de cristal la mélodie dont les phrases apparaissaient séparées les unes des autres, comme ces anges luthiers qui, au faite de la cathédrale italienne, s'élèvent entre les crêtes de porphyre bleu et de jaspe écumant. Mais le jour où Albertine vint, le temps s'était de nouveau gâté et rafraîchi, et d'ailleurs je n'eus pas l'occasion d'entendre son rire ; elle était de fort mauvaise humeur. « Balbec est assommant cette année, me dit-elle. Je tâcherai de ne pas rester longtemps. Vous savez que je suis ici depuis Pâques, cela fait plus d'un mois. Il n'y a personne. Si vous croyez que c'est folichon. » Malgré la pluie récente et le ciel changeant à toute minute, après avoir accompagné Albertine jusqu'à Egreville, car Albertine faisait, selon son expression, la « navette » entre cette petite plage, où était la villa de M^{me} Bontemps, et Incarville où elle avait été « prise en pension » par les parents de Rosemonde, je partis me promener seul vers cette grande route que prenait la voiture de Mme de Villeparisis quand nous allions nous promener avec ma grand'mère ; des flaques d'eau, que le soleil qui brillait n'avait pas séchées, faisaient du sol un vrai marécage, et je pensais à ma grand'mère qui jadis ne pouvait marcher deux pas sans se crotter. Mais, dès que je fus arrivé à la route, ce fut un éblouissement. Là où je n'avais vu, avec ma grand'mère, au mois d'août, que les feuilles et comme l'emplacement des pommiers, à perte de vue ils étaient en pleine floraison, d'un luxe inouï, les pieds dans la boue et en toilette de bal, ne prenant pas de précautions pour ne pas gâter le plus merveilleux satin rose qu'on eût jamais vu et que faisait briller le soleil ; l'horizon lointain de la mer fournissait aux pommiers comme un arrière-plan d'estampe japonaise ; si je levais la tête pour regarder le ciel entre les fleurs, qui faisaient paraître son bleu rasséréiné, presque violent, elles semblaient s'écarter pour montrer la profondeur de ce paradis. Sous cet azur, une brise légère mais froide faisait trembler légèrement les bouquets rougissants. Des mésanges bleues venaient se poser sur les branches et sautaient entre les fleurs, indulgentes, comme si c'eût été un amateur d'exotisme et de couleurs qui avait artificiellement créé cette beauté vivante. Mais elle touchait jusqu'aux larmes parce que, si loin qu'on allât dans ses effets d'art raffiné, on sentait qu'elle était naturelle, que ces pommiers étaient là en pleine campagne comme des paysans, sur une grande route de France. Puis aux rayons du soleil succédèrent subitement ceux de la pluie ; ils zébrèrent tout l'horizon, enserrèrent la file des pommiers dans leur réseau gris. Mais ceux-ci continuaient à dresser leur beauté, fleurie et rose, dans le vent devenu glacial sous l'averse qui tombait : c'était une journée de printemps.

Marcel Proust, *À la recherche du Temps Perdu*, volume IV, 1921-1922.

Examen-concours pour l'admission au stage pédagogique
Épreuve de grammaire - février 2016

QUESTIONNAIRE

Questions de détail:	Points
1. Lignes 2 à 5 : « <i>C'est qu'un matin de grande chaleur ... de leur fraîcheur;</i> » - Analysez cette partie de la phrase du point de vue de sa construction ; - Analysez la fonction des groupes et des sous-groupes.	3
2. Ligne 5 : « <i>avait commencé</i> » - Expliquez la place du sujet de la forme verbale.	0,5
3. Lignes 7 à 26 : - Relevez, classez selon des critères clairement définis et analysez toutes les formes en <i>-ant</i> .	2
4. Lignes 15 à 16 : « <i>et d'ailleurs, je n'eus pas l'occasion d'entendre son rire ; elle était de fort mauvaise humeur.</i> » - Analysez la nature des mots.	1
5. Lignes 18 à 19 : « <i>Si vous croyez que c'est folichon.</i> » - Commentez l'emploi de « <i>Si</i> » dans cette phrase.	1
6. Ligne 24 : « <i>grand'mère</i> » - Analysez la nature et la fonction du mot souligné, expliquez l'accord.	1
7. Ligne 26 : « <i>deux pas</i> » - Définissez la nature grammaticale et la fonction du groupe.	0,5
8. Lignes 33 à 34 : « <i>qui faisaient paraître son bleu rasséréné, presque violent,</i> » - Définissez la nature grammaticale et la fonction des éléments soulignés.	0,5
9. Ligne 34 : « <i>ce paradis.</i> » - Définissez l'élément souligné du point de vue de sa nature grammaticale et analysez sa valeur sémantique dans le contexte.	0,5
Total de cette partie:	10 pts

Questions de synthèse:

Points

- a. Lignes 14 à 26 : «*Mais le jour où Albertine vint ... sans se croquer.*»
- Analysez l'emploi des temps du récit dans le passage indiqué, ainsi que l'emploi du présent de l'indicatif aux lignes 2, 13 et dans le passage indiqué. **Regroupez** les formes verbales relevées selon les différents temps identifiés. **3**
- b. Lignes 26 à 41 :
- Présentez, dans une **étude structurée** selon des critères clairement définis, une analyse nuancée de toutes les propositions subordonnées employées dans ce passage. **7**

Total de cette partie:

10 pts